

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Jeudi 14 mai 2020 à 10h30

En raison de la pandémie du Covid 19, le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le jeudi 14 mai à 10h30 à distance sous la présidence de madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'Inspé Pascal LECROART Denis PASCO Emilie SAUNIER Fabien KNITTEL Sylvie GUYON Matthieu LAUGIER Stéphanie ROUHIER, proc à L.Barato Laurent BARATO Sylvie MAREY, Patrick CHATOT, Jude ANSELMET Louise BESANCON Jordan SILVE (suppléant de Enya MATIAS)		Brice POIRSON
Représentants de l'UNIVERSITE : Fabrice BOUQUET, procuration à O.Jouffroy Laurence RICQ, procuration à F.Bévalot Claire DUPOUET, procuration à O.Jouffroy Catherine TIRVAUDEY, procuration à F.Bévalot Olivier JOUFFROY		
Représentants du RECTORAT : Françoise BEVALOT Mahdi TAMENE, procuration à J.Roche Séverine VANAUTRYVE, Julien ROCHE		Nadine VIESTE
Représentants des Collectivités Territoriales : Eric KOEBERLE	Virginie CHAVEY	
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT, Deniz GYGER-GASPOZ, procuration à S.Guyon		
Personnes invitées : Jean-François CHANET, Recteur de l'académie Fabrice PEYROT, Représentant du Recteur Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Christophe TOURNEUX, DA alternance + F° continue Nathalie LEVAIN-AUBEL, DA chargée des études Romain CARRÉ, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction		

Le quorum étant atteint et toutes les personnes annoncées connectées, la présidente ouvre la séance à 10h30 et remercie les membres présents.

Françoise BÉVALOT remercie le Recteur pour sa présence à ce conseil et commence par repréciser l'ordre du jour et propose de ne pas traiter le point 5 en raison de manque d'informations.

- 1) Approbation du CR du conseil du 10 mars (vote)
- 2) Adaptations des modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2019-2020 (vote)
- 3) Campagne d'ATER 2020 et campagne d'emploi 2021
- 4) Dossier de présentation de l'offre de formation 2020 à remonter fin mai 2020
- 5) Demande de subventions par une association étudiante (vote)
- 6) Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu du 10 mars 2020

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité (25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

2) Adaptations des modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2019-2020 (vote)

Face à la situation particulière, urgente et inédite à laquelle l'Inspé a été confronté, il a été nécessaire de repenser les MCC de tous les parcours. Les responsables de parcours ont dû s'adapter et trouver de nouvelles modalités de contrôles en concertation avec leur équipe pédagogique, les examens en présentiels étant interdits.

Dans ce contexte d'urgence, les membres de ce conseil ont été consultés, par courriel, afin de donner leur avis sur ces nouvelles MCC. Tout en veillant au respect du cadre réglementaire et général de l'UFC, et en rappelant qu'il s'agissait là d'une procédure de validation du diplôme et d'évaluation pour la titularisation, toutes deux liées à des obligations, les inquiétudes ont été prises en compte.

L'évaluation du stage étant un élément important de la formation il a été nécessaire de trouver une alternative dans ce contexte qui a perturbé le déroulement des stages. Pour les quelques stagiaires qui ont pu être évalués lors de leur stage avant le 16 mars, cette évaluation est prise en compte. Pour les autres, ce stage sera remplacé par un entretien. Il semblait indispensable et essentiel que le stagiaire soit impliqué dans l'évaluation de sa formation. Cet entretien, se déroulera entre le 25 mai et le 5 juin, à distance et sera d'une durée maximale d'une heure.

Chaque responsable de parcours précisera la grille d'évaluation. Le jury de l'entretien sera réduit aux deux référents qui auraient dû assurer la visite. Ils ont l'obligation de s'entretenir avec le tuteur comme cela se fait lors des visites conjointes habituelles, ce qui permettra aux deux référents d'affiner leur perception de la maîtrise des compétences du professeur stagiaire.

Le Recteur a tenu à précisé qu'il a été en relation régulière avec la direction de l'Inspé et qu'il approuve l'ensemble des décisions prises. Il a tenu à rassurer les étudiants et les stagiaires tout en rappelant la difficulté à faire face à deux problèmes, d'ordre administratif et pédagogique.

D'un point de vue administratif, les directives interministérielles ont tardé à être annoncées, ce qui était très inconfortable aussi bien pour les stagiaires que pour les enseignants. D'un point de vue pédagogique, il était primordial de maintenir un niveau d'exigence de notre diplôme universitaire de master, puis du métier d'enseignant.

Cependant, il a bien été rappelé à tous les enseignants que la bienveillance était de mise dans cette période inédite et si particulière.

Le Recteur reconnaît l'éloge collectif fait aux enseignants, depuis le confinement et souhaite que la qualité de formation des enseignants soit maintenue.

Elsa Lang Ripert, directrice de l'Inspé de Bourgogne, explique également avoir fait face aux mêmes difficultés, soit la prise en compte de la charge des étudiants sans toutefois brader le diplôme.

Les stagiaires très inquiets pour leur titularisation ont été rassurés par le discours du Recteur, via la DGRH ; seuls les stagiaires ne pouvant être titularisés auront recours à un entretien avec l'inspecteur.

Vote des MCC présentées (20 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions).

3) Campagne d'ATER 2020 et campagne d'emploi 2021

Face à la situation actuelle, la campagne d'emploi 2021 de l'UFC est reportée à l'automne 2020. Le cadrage de cette campagne d'emploi ne nous a pas encore été communiqué.

L'ensemble de la demande de postes d'ATER a été **satisfait**. 5 postes ont été attribués à l'Inspé, suite à 4 demandes de départ à la retraite et une demande de mise en disponibilité.

Il est rappelé que l'Inspé ne dispose d'aucun enseignant chercheur en Anglais, ce qui provoque certaines difficultés dans cette discipline. La demande d'un tel poste est classée parmi les toutes premières priorités depuis plusieurs années, le besoin devient de plus en plus prégnant.

Denis Pasco s'étonne que pour le poste d'ATER en anglais, le laboratoire de recherche ne correspond pas au laboratoire de l'enseignant qui quitte son poste. Il est précisé que le laboratoire concerné est largement doté par d'autres postes mis au mouvement.

La Présidente rappelle que le profil des postes d'ATER ne préjuge en rien des profils d'emplois demandés sur emplois vacants dans la campagne prochaine (discipline, section et équipe de recherche).

4) Dossier de présentation de l'offre de formation 2020 à remonter fin mai 2020

Ce dossier présente les premières évolutions de l'offre de formation renouvelée en vue de la rentrée 2020, en lien avec la rénovation du cadre des formations MEEF.

Le Recteur reconnaît que la formation des enseignants doit comporter une partie « Recherche », d'où la mission de l'université, cependant, un des objectifs prioritaires du ministère est l'atteindre d'un taux de 30 % de praticiens de terrain, proportion qui sera difficilement atteignable dans certains parcours.

Ce dossier doit dans un premier temps faire remonter les freins et les leviers pour atteindre les objectifs demandés. Ce dossier est à remonter pour la fin du mois de mai, cependant, toutes les Inspé ont une position unanime face à des difficultés communes.

Un courrier commun sera envoyé par le Réseau afin de faire part de certaines difficultés, telles que format du concours non défini, conception des maquettes à l'arrêt suite au confinement, pas de visibilité sur la rentrée prochaine....

Les équipes pédagogiques souhaiteraient disposer de plus de temps afin de composer des maquettes solides et durables.

6) Questions diverses

- Pour les MCC, pour les étudiants et enseignants en rupture numérique, peuvent-ils venir sur site (moyennant toutes les précautions sanitaires bien sûr) ?

⇒ Aucune possibilité, d'autres solutions sont à trouver.

- Rentrée de septembre : si la crise sanitaire perdure et que les préconisations de F. Vidal se confirment (ne pas regrouper les étudiants dans des amphithéâtres pour les cours), comment organiser les cours magistraux ? Sur les sites périphériques, même si les effectifs sont moins importants, les cours peuvent se dérouler avec 40 étudiants dans une salle "normale". Comment anticiper et proposer des solutions viables pour tous ? Quelle jauge maximale le ministère envisage-t-il de définir pour une même salle ? Il semble important de réfléchir dès maintenant à ce scénario, car conséquences sur les services des enseignants (si dédoublements de groupes), sur l'équipement des salles, sur la montée en compétences nécessaires à l'appropriation de dispositifs d'enseignement-apprentissage médiatisés.

⇒ Tout le monde est conscient qu'aucune réponse ne peut être apportée à ce jour mais ces questions doivent être entendues et anticipées si la situation ne devait s'améliorer d'ici la rentrée.

Françoise Bévalot reconnaît la qualité du travail effectué et la mise en place de ces nouvelles méthodes pédagogiques durant cette période inédite

Françoise Bévalot termine cette réunion en informant le conseil que la décision a été prise d'accorder un financement aux projets retenus par le Conseil scientifique de la FR-Educ comme projets significatifs pour la recherche venant en appui de la formation.

La Présidente du Conseil d'institut
De l'Inspé de l'Université
de Franche-Comté, académie de Besançon



Françoise BÉVALOT